

GlaxoSmithKline Inc.
**Audience devant le Comité sénatorial des banques
et du commerce**

Le 4 novembre 2009

**Allocution de Paul N. Lucas
Président et chef de la direction
La version prononcée fait foi**

VERSION PRÉLIMINAIRE

Je vous remercie de me donner l'occasion aujourd'hui de vous parler de l'expérience de GlaxoSmithKline avec le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) et les importantes initiatives de notre entreprise visant l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans le monde en développement. J'aimerais aussi expliquer pourquoi les modifications proposées à cette loi devraient être une grande préoccupation pour nous tous, tant pour le Canada que pour la communauté internationale.

J'aimerais insister sur les trois points suivants :

En premier lieu : Le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) fait preuve d'efficacité et d'efficience dans l'atteinte de ses objectifs.

En deuxième lieu : La fourniture de médicaments n'est qu'un des éléments essentiels à la résolution des problèmes liés aux soins de santé dans le monde en développement.

Et en troisième lieu : GSK s'est engagée à agir pour aborder ces problèmes.

Selon notre expérience, le Régime permet au Canada de concilier deux objectifs clés : remplir ses obligations internationales **et** l'accès aux médicaments pour les pays en voie de développement.

La chronologie des événements suivants est importante puisqu'elle révèle que seulement 68 jours se sont écoulés entre le moment où Apotex a formulé sa demande à GSK jusqu'à ce qu'elle soit autorisée à commencer à exporter la zidovudine et la lamivudine. Permettez-moi de vous en exposer les grandes lignes.

Vous vous souviendrez que le projet de loi C-9 est entré en vigueur en mai 2005, devenant à ce moment la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, maintenant le RCAM. Près d'une année complète s'est écoulée avant qu'Apotex fasse des démarches auprès de GSK et de deux autres détenteurs de brevets pour obtenir des licences volontaires. GSK a répondu rapidement, indiquant sa volonté de discuter l'octroi d'une licence et demandant des clarifications en regard de certaines questions clés portant sur les mesures anti-diversion et la sécurité des patients - des enjeux réels pour GSK.

À ce moment, Apotex n'a pas donné suite à notre demande de renseignements additionnels.

Quatorze mois plus tard, GSK recevait d'Apotex une autre demande de licence volontaire. Dans les 26 jours suivants, GSK a donné son consentement au commissaire aux brevets pour qu'il émette une autorisation en vertu du RCAM.

Finalement, une autre année s'est écoulée avant l'expédition, de Toronto au Rwanda, de la première cargaison d'un médicament anti-VIH/SIDA combinant trois agents.

Pas en raison de la bureaucratie ni d'un long processus complexe, mais pour des raisons autres que les formalités administratives et légales – sans que GSK puisse faire quoi que ce soit – il a fallu plus d'un an à Apotex pour commencer l'envoi au Rwanda de son médicament générique.

Notre expérience prouve que le RCAM peut fonctionner lorsqu'il est mis à l'épreuve. Très récemment, notre entreprise est même allée plus loin en affirmant qu'elle voulait continuer de travailler de manière constructive pour que les objectifs du Canada soient atteints.

Nous ne devons pas perdre de vue les besoins des patients du monde en développement ni utiliser le RCAM comme un moyen de relancer le débat sur la propriété intellectuelle au Canada. Cela alimenterait le climat d'instabilité et ferait fuir d'importants investissements dont notre pays a tant besoin.

Dans cette optique, je souhaite souligner une chose que GSK a bien comprise grâce au RCAM : le simple fait d'offrir des médicaments, qu'ils portent un nom de marque ou qu'ils soient génériques, ne permet en rien de relever les défis auxquels les pays en développement font face, comme le manque d'hygiène et d'éducation, les infrastructures insuffisantes et le détournement des médicaments au détriment des patients à qui ils sont destinés.

GSK a adopté il y a longtemps une approche novatrice, responsable et durable en vue d'améliorer la santé des patients du monde en développement. En partenariat avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, GSK a, entre autres :

- concentré délibérément ses efforts en recherche et développement sur les maladies touchant les pays en développement, notamment l'infection par le VIH, la tuberculose et la malaria;
- cherché à éradiquer de nombreuses maladies, dont la filariose lymphatique – l'une des maladies les plus invalidantes au monde; et
- offre régulièrement ses antirétroviraux et ses vaccins à un prix préférentiel.

Mais nos engagements passés ne suffisaient pas. Nous avons cessé de nous répéter : « ce n'est pas notre faute s'il n'existe aucune infrastructure pour la prestation de soins de santé » et nous sommes mis à nous demander : « que pouvons-nous faire pour que cette infrastructure prenne vie? »

Conséquemment, nous avons mis sur pied de nombreuses initiatives novatrices pour continuer d'aborder de front ces problèmes plus généraux et promouvoir concrètement le leadership de GSK. Plus précisément, nous avons récemment :

- commencé à partager notre propriété intellectuelle sur des maladies tropicales négligées en créant une communauté de brevets et en invitant d'autres intervenants à se joindre à nous;
- ouvert à d'autres chercheurs les portes de notre centre de recherche consacré aux maladies touchant les pays en développement;
- baissé les prix de nos médicaments brevetés vendus dans les pays les moins développés afin qu'ils n'excèdent pas 25 % des prix affichés dans les pays développés; et
- pris l'engagement de réinvestir 20 % des profits générés dans ces pays par la vente de nos médicaments dans des projets

locaux d'infrastructure destinée à la prestation de soins de santé.

PAUSE

En conclusion, nous avons démontré que le RCAM n'est que l'une des pièces d'un grand casse-tête. Et lorsque mise à l'épreuve, cette pièce a su démontrer son efficacité et son efficience dans l'atteinte de ses objectifs. GSK croit que nos intentions et efforts collectifs seront déployés à meilleur escient s'ils se concentrent sur un enjeu plus général, soit améliorer les soins de santé prodigués dans le monde en développement, en faisant preuve de leadership et d'initiative.

Je vous remercie de votre attention et suis disposé à répondre à vos questions.